SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

SAINT-PAULIN

SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

SAINTE-URSULE

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ

SAINT-LÉON-LE-GRAND

N
O
E
S

Municipalité régionale de comté de Maskinongé

Règlement régional #221-11 visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée

SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

Zones de protection du couvert forestier

03-06-2011

ÉCHELLE = 1 : 15 000

0 1 2

Kilomètres

LÉGENDE :

Zones de protection du couvert forestier (ZPCF) :

- Sensibilité forte (8 et 9)
- Sensibilité moyenne (7)
- Sensibilité faible (5 et 6)

Territoires d'intérêt esthétique :

- Sites d'intérêt esthétique (périmètres urbains)
- Sites d'intérêt esthétique (autres sites)
- Corridors d'intérêt esthétique
- Prises d'eau publiques

- Autoroutes
- Routes asphaltées
- Routes non asphaltées
- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau intermittents
- Lacs
- Voies ferrées
- Transport électrique
- Limites de propriété
- Limites municipales
- Limites de la MRC
- Périmètres urbains

Source : Base numérique M.R.N.F. 1 : 20 000 (© Gouvernement du Québec)

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire

Note : Les orthophotos aériennes datent de l'été 2008